



DUMPING SOCIAL !

PRECARITE !

SOUS-TRAITANCE !

LIBERALISATION !

ça suffit !!

**ELECTIONS CA/CS
LE 19 NOVEMBRE 2015**

LOW COST !

JE VOTE CGT

Le jeudi 19 novembre 2015, les salarié-e-s du groupe SNCF (Kéolis, Géodis et cheminots) sont appelé-e-s à **élire leur représentants au Conseil d'Administration (CA) et au Conseil de Surveillance (CS)**.
Premières élections depuis la réforme du système ferroviaire éclatant la SNCF en 3 EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) qu'a combattue la CGT.

Les conflits se poursuivent dans les transports. Des luttes qui portent toutes sur des questions et choix de sociétés où se mêlent salaires et emplois, conditions de travail et pénibilité, service public et aménagement du territoire en lien avec les politiques européennes.

Les transports sont les laboratoires du dumping social, précurseur de la politique low cost qui lamine les emplois, les précarise, démantèle les organisations de travail, développe et amplifie la sous-traitance. Des politiques qui éclatent les entreprises intégrées, conduisent à la privatisation, à la mise en concession.

Tout cela accompagné d'une limitation du droit de grève pour tenter d'empêcher la riposte et l'élévation du rapport de forces (lois de 2007 et 2012).

Tous nos secteurs, sans exception, **sont touchés** par cette politique d'austérité dont les maîtres mots sont «compétitivité», «concurrence», «libéralisation», «coût du travail» ...

Pourtant, non seulement **le travail** n'est pas un coût, mais c'est lui –et lui seul- qui crée les richesses !

C'est le capital qui est un coût, comme le porte la campagne de la CGT, une campagne que nous allons poursuivre dans nos entreprises à partir du vécu, des situations réelles

Gagnons une augmentation générale des salaires !!

- ✗ Dans le TRV, le pouvoir d'achat moyen mensuel, par tête de salarié, baisse chaque année depuis 2010.
- ✗ Début 2013, 12% des salaires de la convention collective des transports routiers et activité auxiliaires du transport sont ramenés au SMIC : 5 points de plus en un an !!!
- ✗ A la SNCF, la Direction a décidé, unilatéralement, de geler les salaires.

DUMPING SOCIAL, EMPLOIS, SOUS-TRAITANCE ... ça suffit !

Le dumping social, porté par les différentes directives européennes fait des ravages dans tous les secteurs des transports, amplifiés par le phénomène low cost (bas coût) qui –parti de l'aérien- se généralise à tous les modes.

Il nous faut arrêter cette machine à broyer les emplois, les conditions sociales des salariés et menaçant l'avenir du service public.

- ➡ Cette logique du «bas coût», c'est «perdant/perdant» pour les salariés et les

usagers, et «gagnant/gagnant» pour les actionnaires et le Capital !

Et pendant ce temps, l'hémorragie de l'emploi dans les transports s'amplifie !!!

6700 emplois ont été perdus en 2014, particulièrement dans le ferroviaire, à la conduite dans le transport routier marchandises, les services auxiliaires ...

Dans le même temps, la précarité de l'emploi se renforce avec une hausse de 9,9%.

Le nombre d'intérimaires missionnés dans le secteur des transports atteint 64 300 emplois fin 2014, un niveau historiquement élevé.

La loi MACRON contribue de cette démarche, en s'attaquant au socle social du travail, en libéralisant l'autocar en concurrence direct avec le rail, à l'image de ce qui se produit pour le transport de marchandises.

Cela dans la continuité de la privatisation des réseaux de service public urbain de voyageurs qui a ouvert la porte à la marchandisation de celui-ci.

Les effets sont dramatiques, par la remise en cause de la réponse aux besoins des populations, avec des conséquences fortes en terme de l'offre kilométrique, par l'augmentation de la sous-traitance qui fragilise la qualité du service et organise le dumping social, notamment en matière de sécurité routière avec dérogation à toutes les réglementations du travail, allant même à l'encontre des recommandations de la prévention routière !

Pendant ce temps, les exonérations des cotisations patronales et défiscalisations s'élèvent à plusieurs centaines de millions d'euros et sans que cela ne serve à l'amélioration de l'emploi ni à la revalorisation du travail.

➔ **C'est pourquoi la CGT demande, depuis longtemps, une remise à plat de l'ensemble des aides publiques en tous genres, accordées aux entreprises dans le secteur des transports, notamment routiers marchandises et voyageurs.**

Il faut stopper la sous-tarifcation du transport !

Les coûts externes (usages des infrastructures, pollution, nuisances sonores, congestion routière, accidentologie, maladie ...) qui représentent plus du tiers du coût du transport routier –voyageurs et marchandises- doivent être pris en compte dans la rémunération du transport.

Ceux qui bénéficient (au sens capitalistique du terme) des transports doivent payer le juste coût !

Salarié-e-s de
Kéolis,
Géodis,
Cheminots

. avec le bulletin

➔ **C'est pourquoi la CGT revendique l'instauration de la TSO (Tarification Sociale Obligatoire)** qui soit, également, environnementale contraignante en France et en Europe. Une internalisation des coûts externes, combinée avec une TSO en faveur des travailleurs du transport routier, sont les leviers pour protéger la collectivité et les salariés des pratiques de dumping.

Combattre le dumping social est un enjeu majeur de la CGT !

Les besoins d'un service public de transport de qualité sont de plus en plus criants. Les choix opérés par le gouvernement ne permettent pas de répondre aux besoins de modernisation des infrastructures, d'emploi qualifiés et vont à l'encontre des besoins de notre société mais remplissent les poches des grands groupes de transports.

Le 19 novembre 2015, votez CGT, ce sera :

- Exiger des augmentations générales de salaires,
- Stopper les suppressions et la précarisation des emplois,
- Gagner des embauches pérennes dans tous les secteurs et améliorer les conditions de travail et de vie,
- Mettre un frein à la sous-traitance, mettre fin à la libéralisation, au dumping social et à la politique du bas coût (low cost), stopper l'abandon des missions publiques, les privatisations et mises en concessions et gagner une véritable complémentarité entre les modes de transports dans un concept de multimodalité, un renforcement de la maîtrise publique et du service public.
- Exiger le retrait des lois limitant le droit de grève et combattre toutes les atteintes aux libertés syndicales.

**TOUS ENSEMBLE,
Donnons de la voix
à nos revendications...
Le 19 novembre 2015**

VOTEZ 